

Compte rendu de consultation publique

Atelier contributif : Lancement des réflexions sur le prochain plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS)



Table des matières

1. Faits saillants	2
2. Contexte et méthodologie	4
3. Bilan du plan d'action 2019-2024	5
3.1. Déroulement	5
3.2. Vision et réalité	5
3.3. Bilan du plan d'action	6
4. Vers le prochain plan d'action	18
4.1. Déroulement	18
4.2. Éléments clés à considérer pour le prochain plan d'action	18
4.3. Conditions de succès et défis	28
5. Impressions générales sur l'atelier	33

Note de lecture

Le présent compte rendu a pour objectif de rapporter le plus fidèlement possible les propos exprimés lors de la rencontre. Ainsi, le but n'est pas de présenter un portrait objectif et factuel de la situation, mais bien de décrire les perceptions, les préoccupations et les souhaits des personnes rencontrées. Dans cette perspective, certaines informations partagées par les personnes participantes pourraient être incomplètes ou fausses.

1. Faits saillants

Bilan du plan d'action 2019-2024

Ce qui a bien fonctionné

Mobilisation et engagement des acteurs et actrices

Les personnes participantes ont souligné la mobilisation soutenue des partenaires communautaires, institutionnels et municipaux, un aspect qui favorise une dynamique de collaboration et de concertation à l'échelle locale et régionale. La Ville de Laval est perçue comme facilitatrice, notamment en raison de sa mise en place de mécanismes de soutien, de coordination et de participation citoyenne.

Projets structurants et initiatives inspirantes

Plusieurs projets concrets ont été salués pour leur impact positif sur les milieux de vie : Place St-Martin, Maison du peuple, Espace citoyen des Confluents, initiatives en agriculture urbaine, mobilité active et sécurité alimentaire. Les efforts pour le développement d'une économie sociale et la reconnaissance du loisir comme levier d'inclusion ont également été identifiés par les personnes participantes comme des avancées significatives.

Renforcement de la participation citoyenne

Les personnes participantes ont mentionné que la mise en place de nouveaux espaces de dialogue citoyen (par exemple, les assemblées de quartier) permet de valoriser le savoir citoyen et de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Dans ce contexte, une culture de la contribution émerge, avec une volonté croissante des citoyens et citoyennes de s'impliquer activement dans la vie collective.

Concertation intersectorielle et cohérence des actions

Selon les personnes participantes, des progrès notables ont été réalisés en matière d'arrimage entre les politiques publiques et la PRDS, notamment grâce à l'intégration d'une approche ADS+, à la mutualisation des plans municipaux et à la création de cellules de travail thématiques. Ainsi, l'intersectorialité se renforce progressivement et favorise une meilleure cohérence entre les dimensions sociales, économiques et territoriales du développement.

Capacité d'adaptation et innovation

Malgré un contexte marqué par des crises successives, les acteurs et actrices ont démontré une grande résilience et une capacité d'innovation en soutenant des initiatives citoyennes et en adaptant les pratiques aux réalités locales.

Ce qui a moins bien fonctionné

Inégalités sociales et territoriales persistantes

Les personnes participantes ont constaté des écarts importants subsistant entre les quartiers, notamment en matière d'accès aux services, de logement, de transport et de sécurité. Les secteurs périphériques (Saint-François, Laval-Ouest, etc.) semblent particulièrement désavantagés. Elles ont également souligné la

surcharge des organismes et le manque de financement qui demeure souvent ponctuel, insuffisant et accompagné de lourdes exigences administratives. Les organismes communautaires peinent à répondre à la demande croissante, avec ces ressources limitées.

Participation citoyenne inégale et peu inclusive

Malgré les progrès notables en la matière, la participation citoyenne reste inégalement répartie et peu représentative de la diversité lavalloise. Les personnes marginalisées sont encore difficilement rejointes, et certaines démarches sont perçues comme peu mobilisatrices. Les cadres d'intervention de la PRDS sont parfois jugés trop rigides, ce qui freine l'émergence de projets innovants et révèle des tensions entre la politique et les réalités vécues sur le territoire.

Défis de gouvernance et de communication

Les personnes participantes ont souligné le manque de clarté sur les rôles et responsabilités, la complexité des mécanismes de gouvernance partagée et une communication inégale qui peuvent nuire à l'adhésion et à la participation des partenaires.

Enjeux environnementaux et de santé parfois peu intégrés

Les enjeux liés à la justice environnementale, à la santé mentale et à la sécurité alimentaire semblent sous-traités dans certains secteurs. Parfois, le manque d'espaces verts, de services de proximité et d'infrastructures adaptées peut accentuer les vulnérabilités.

Vers le prochain plan d'action

Pour le prochain plan d'action de la Politique régionale de développement social de Laval, les personnes participantes à l'atelier contributif ont suggéré que les efforts soient concentrés sur les éléments suivants :

Le développement de quartiers à échelle humaine pour améliorer le mieux-être des citoyens et citoyennes par le logement social, les services de proximité, une gouvernance locale renforcée et une approche territoriale équitable, tout en favorisant la concertation et l'inclusion.

Le renforcement de la capacité d'agir pour soutenir l'autonomie des citoyens et citoyennes et des organismes communautaires en simplifiant les structures, en mutualisant les ressources et en investissant dans la prévention et l'implication citoyenne dès le plus jeune âge.

L'inclusion des personnes vulnérables en consolidant les actions existantes, en améliorant l'accessibilité universelle, en renforçant la prévention et en arrimant davantage les services pour répondre aux besoins croissants liés à la pauvreté, à l'itinérance et à l'employabilité.

La vitalité sociale, la sécurité et le développement économique responsable grâce à une approche basée sur l'économie sociale, la participation citoyenne, la sécurité urbaine, la santé mentale et la justice environnementale. Les personnes participantes mentionnent le besoin d'attribuer une attention particulière à la cohésion sociale, à la mobilité adaptée et au soutien des initiatives citoyennes.

La cohérence des politiques publiques avec la PRDS par le renforcement de la gouvernance, la simplification des structures, la mutualisation des ressources et le développement de partenariats. Cela permettra d'assurer une mise en œuvre cohérente et adaptée aux réalités locales, avec un appel clair à passer à l'action sur les enjeux prioritaires.

2. Contexte et méthodologie

Le **Sommet du développement social 2025 de Laval** s'est tenu le **mardi 27 mai au Château Royal**. L'événement s'est déroulé sur une journée entière et avait pour objectif de célébrer les réalisations de la Politique régionale de développement social (PRDS) dans le cadre de son premier plan d'action 2019-2024 et d'inspirer l'élaboration du second plan d'action.

L'élaboration de la PRDS a été le résultat d'une large démarche participative unique au Québec qui a mené à son adoption en 2017. En ce sens, à l'occasion du Sommet du développement social 2025 de Laval, le comité de pilotage de la PRDS a organisé un atelier contributif avec l'ensemble des personnes participantes afin d'amorcer les réflexions autour des orientations de la politique dans le cadre de l'élaboration du deuxième plan d'action.

Tous les renseignements concernant le Sommet du développement social 2025 ainsi que la Politique et son premier plan d'action 2019-2024 sont consultables en ligne sur le [site de la PRDS](#).

L'atelier contributif

L'atelier contributif avait trois objectifs principaux.

Objectif n°1 – Mettre en perspective les réalités vécues par les personnes présentes avec les orientations de la Politique

Objectif n°2 – Faire le bilan de l'achèvement du premier plan d'action 2019-2024 à la lumière des réalités vécues par les personnes présentes

Objectif n°3 – Récolter les éléments clés à considérer dans les réflexions autour du prochain plan d'action de la PRDS

Les discussions se sont déroulées en après-midi pendant 1 h 30. Approximativement 220 personnes étaient présentes et réparties en 26 tables, chacune animée par un facilitateur ou une facilitatrice qui avait également la responsabilité de prendre des notes des échanges. Les personnes présentes ont été assignées à une table précise afin de représenter le mieux possible la diversité des profils. Chaque table a commencé à travailler sur trois orientations de la PRDS avant de s'intéresser à trois autres et d'enrichir le contenu travaillé par une autre table.

Résultats des discussions

Le présent document fait état des éléments saillants qui sont ressortis des discussions autour des tables lors de l'atelier contributif et a pour objectif d'accompagner les réflexions du comité de pilotage de la PRDS et des différentes équipes qui travailleront à l'élaboration et la mise en œuvre du futur plan d'action.

Les prochaines étapes de la démarche d'élaboration de ce second plan d'action seront publiées sur le [site de la PRDS](#). D'autres moments contributifs pourront éventuellement être planifiés et seront, le cas échéant, communiqués à repensonslaval.ca.

3. Bilan du plan d'action 2019-2024

3.1. Déroulement

Le premier exercice de l'atelier contributif avait pour objectif de mettre en perspective les objectifs fixés pour chaque orientation de la Politique de développement sociale (PRDS) avec la réalité vécue au quotidien au cours des cinq dernières années par les personnes présentes autour des tables. En ce sens, les personnes participantes ont été invitées à réfléchir individuellement à leur perception de l'avancement des trois orientations attribuées à leur table. Il leur a été demandé de comparer leur perception avec les objectifs de chaque orientation et d'évaluer le résultat de cette comparaison grâce à des pastilles de couleur autocollantes, selon la gradation suivante :

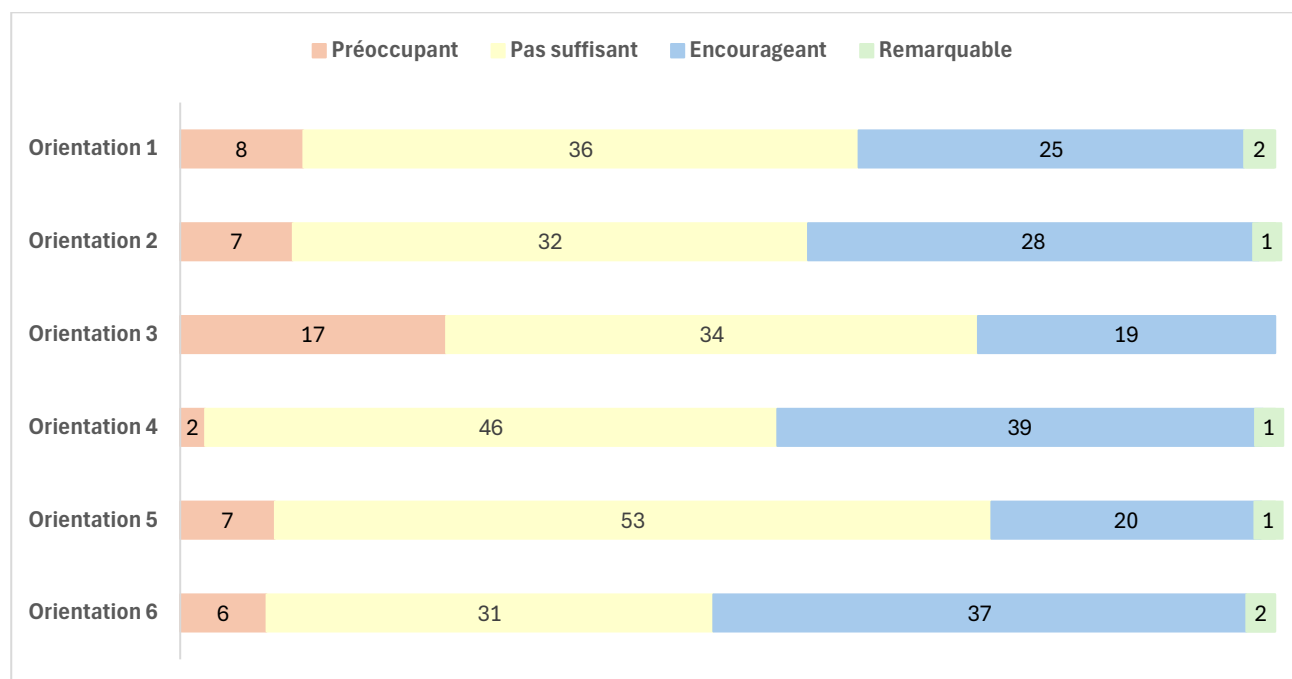
Préoccupant
 Pas suffisant
 Encourageant
 Remarquable

En partant de ces constats, les discussions subséquentes ont permis de dresser un premier bilan qui a été ensuite validé, nuancé et complété par un second groupe. Les propos recueillis ont parfois été au-delà des orientations et des objectifs de la PRDS, notamment en ce qui concerne des initiatives régionales qui se sont inscrites dans la PRDS.

Les éléments présentés dans cette partie constituent une synthèse de l'ensemble des contributions.

3.2. Vision et réalité

Le graphique suivant présente l'évaluation globale qu'ont faite les personnes participantes de l'avancement des six orientations de la PRDS en fonction des réalités vécues au quotidien sur le territoire lavallois.



3.3. Bilan du plan d'action

3.3.1. Orientation 1 – Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes.

Ce qui a bien fonctionné

Mobilisation des acteurs et actrices et engagement municipal

L'un des éléments les plus salués est la forte mobilisation des acteurs et actrices communautaires, institutionnels et municipaux autour de l'orientation 1. La Ville a démontré un engagement soutenu en appuyant les dynamiques locales, en favorisant les concertations et en participant activement aux démarches de consultation citoyenne. La table de concertation locale est perçue comme une force motrice, et le processus de recensement des besoins a été jugé pertinent et bien structuré. Cette mobilisation a permis des échanges riches et une meilleure compréhension des réalités locales.

Initiatives concrètes et projets inspirants

Plusieurs projets ont été reconnus comme des réussites notables : les marchés publics itinérants (ex. : marché mobile), le projet de la Place St-Martin, le quartier IVM (Immeuble Val-Martin), la Maison du peuple pour les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale ainsi que la création du centre communautaire Espace citoyen des Confluents. Ces initiatives ont contribué à améliorer l'accès à des services de proximité, à renforcer la mixité sociale et à verdir les milieux de vie. L'ouverture des écoles à la communauté, par exemple l'École de la Croisée, est également perçue comme un levier important.

Avancées en mobilité, verdissement et loisirs

Des progrès ont été réalisés en matière de mobilité active, notamment l'ajout de pistes cyclables et l'accès facilité aux espaces verts et bleus à Pont-Viau. Toutefois, des enjeux subsistent quant à la sécurité des déplacements et à l'adoption d'un code de conduite. Le développement d'espaces pour l'agriculture urbaine et l'offre d'activités de loisirs sont aussi soulignés, bien que l'on note un déséquilibre dans la répartition des services entre les quartiers. Le loisir est de plus en plus reconnu comme une réponse pertinente aux enjeux sociaux, notamment pour les personnes âgées.

Vers des quartiers à échelle humaine

Le concept de quartier à échelle humaine, encore relativement nouveau, commence à s'ancrer dans les pratiques. Les nouveaux quartiers intègrent mieux cette vision, mais des efforts restent nécessaires dans les quartiers plus anciens, notamment en matière d'infrastructures, de mixité sociale et de cadre bâti. Le Code de l'urbanisme est perçu comme un outil prometteur, bien qu'il doive encore mieux intégrer les préoccupations liées à la sécurité et à la proximité des services. Globalement, la tendance est encourageante et les bases sont solides pour poursuivre le développement de milieux de vie inclusifs et durables.

Ce qui a moins bien fonctionné

Iniquités dans la répartition territoriale des services

Un constat majeur est l'iniquité marquée entre les quartiers de Laval, particulièrement entre l'est et l'ouest ainsi que les milieux urbains et agricoles. Les citoyens et citoyennes de quartiers plus éloignés comme Saint-François ou Laval-Ouest se sentent oubliés, avec un accès limité aux services de santé, aux commerces de proximité, aux transports collectifs et aux infrastructures de loisirs. Cette disparité territoriale nuit à l'atteinte de

l'objectif d'un développement équitable à échelle humaine. Le manque de ressources immobilières, de centres communautaires adaptés et de logements sociaux accentue cette fracture.

Logement et cadre bâti inadéquats

La crise du logement est un frein majeur au mieux-être des populations. Le concept de logement « abordable » est remis en question, car il ne reflète pas la réalité des ménages vulnérables. Le manque de logements sociaux et autonomes, la fin de certains programmes (comme le soutien communautaire en HLM), et la multiplication des tours à condos sans services de proximité sont perçus comme des contradictions à la vision de quartiers à échelle humaine. Ces enjeux ont des effets en cascade sur d'autres services, notamment l'aide alimentaire, dont la demande a fortement augmenté.

Manque de services de proximité et rigidité des cadres

Plusieurs secteurs souffrent d'un accès limité aux services essentiels : santé, garderies, loisirs, culture, transport collectif. Les listes d'attente s'allongent, les distances sont trop grandes et les services sont souvent centralisés, ce qui va à l'encontre de la logique de proximité. Les cadres d'intervention sont jugés rigides et peu adaptés aux réalités locales, ce qui freine l'innovation et le potentiel de duplication des projets. Les organismes communautaires, bien qu'en première ligne, manquent de reconnaissance, de soutien financier stable et d'accompagnement pour accéder aux possibilités de financement.

Participation citoyenne et acceptabilité sociale à renforcer

Malgré les efforts de consultation et les initiatives citoyennes innovantes, la participation citoyenne demeure dans certains cas limitée. Les citoyens et les citoyennes ne se sentent pas toujours concernés ou informés des projets en cours. Certains comportements (incivilités, résistance à la mobilité active, faible engagement communautaire) témoignent d'un manque d'appropriation des changements. Le vivre-ensemble est mis à mal par l'absence d'aménagements adéquats et par une communication insuffisante sur les ressources disponibles. L'acceptabilité sociale de certains projets, notamment en matière de densification, est faible, faute de vision partagée.

Besoin d'une approche plus cohérente et durable

Enfin, plusieurs intervenants soulignent le manque de coordination régionale, le travail en silo et l'absence d'une définition claire et partagée de ce qu'est un quartier à échelle humaine. Le contexte d'urgence des dernières années a épuisé les équipes et limité la capacité à planifier à long terme. Des enjeux transversaux comme la transition socioécologique, la santé mentale, l'inclusion des personnes autochtones ou en situation de handicap et le développement économique local nécessitent une attention accrue. Une approche plus intégrée, équitable et durable est souhaitée pour la suite.

3.3.2. Orientation 2 – Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes.

Ce qui a bien fonctionné

Renforcement de la participation citoyenne

L'un des progrès les plus marquants est la mise en place des assemblées de quartier, notamment à Auteuil et Duvernay, qui témoignent d'une volonté claire de reconnaître et soutenir le pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens. Ces espaces ont permis de créer des ponts entre les institutions, les organismes et la population grâce à une approche ascendante (*bottom-up*) dans la prise de décision. La création d'une équipe de consultation publique et participation citoyenne a également contribué à une augmentation notable des

consultations et des occasions de participation, bien que des défis subsistent pour inclure les personnes en situation de précarité.

Soutien institutionnel et mobilisation communautaire

La Ville a démontré un engagement concret en mobilisant des ressources humaines pour soutenir la participation citoyenne et en offrant des formations aux organismes. Des initiatives comme les fêtes de quartier, les comités consultatifs (personnes âgées, jeunes, communautés ethnoculturelles) et les projets comme la brigade 0-100 ans ont renforcé le tissu social et stimulé la vie collective. La reconnaissance du rôle des organismes communautaires et la synergie entre les acteurs et actrices ont été soulignées comme des éléments porteurs.

Développement des compétences et de l'autonomie

Des efforts importants ont été faits pour autonomiser les citoyens et les citoyennes et développer leurs compétences, notamment par l'éducation populaire, la prévention et la sensibilisation. Des initiatives comme la gériatrie sociale, la mobilisation autour des enjeux climatiques ou encore les projets de liaison école-famille-communauté ont permis de renforcer la capacité d'agir de divers groupes, incluant les personnes âgées, les jeunes et les familles immigrantes. On note également une participation accrue des citoyens et citoyennes aux assemblées générales d'organismes, signe d'un intérêt croissant pour l'engagement local.

Vers une culture de la contribution

Enfin, plusieurs témoignages ont mis en lumière une évolution des mentalités : les citoyens et les citoyennes souhaitent être vus non seulement comme des usagers de services, mais comme des contributeurs actifs à la vie collective. Cette reconnaissance du savoir citoyen combinée à une meilleure mise en relation avec les savoirs experts est perçue comme un levier puissant pour la transition sociale et écologique. Malgré certains défis d'inclusion et de démobilisation, le bilan est largement positif et ouvre la voie à un approfondissement de la participation citoyenne dans le prochain plan d'action.

Ce qui a moins bien fonctionné

Participation citoyenne inégale et peu diversifiée

Malgré les avancées, plusieurs constats révèlent une participation citoyenne encore limitée, souvent restreinte à des groupes déjà engagés. Les démarches de consultation classiques sont perçues comme insuffisantes pour générer une réelle implication, et certains citoyens et citoyennes expriment un sentiment de désillusion ou de résignation, notamment les jeunes. Le manque de diversité dans les profils des personnes participantes, l'absence de retombées visibles et la faible valorisation de l'engagement citoyen contribuent à une démobilisation. Le défi d'inclure des personnes marginalisées comme les personnes itinérantes ou les travailleurs et travailleuses de rue demeure important.

Manque de ressources et d'accompagnement

Le développement de la capacité d'agir nécessite un accompagnement actif, mais les ressources humaines et financières sont jugées insuffisantes. L'éducation populaire, la mobilisation communautaire et l'animation sociale exigent du temps, des compétences et un soutien structuré qui font souvent défaut. La fin de certaines initiatives de reconnaissance (ex. : galas de bénévolat, formations) a aussi affaibli la valorisation de l'engagement. De plus, les organismes communautaires manquent parfois d'outils ou de soutien pour intégrer pleinement les citoyens et les citoyennes dans les processus décisionnels.

Obstacles structurels et organisationnels

Des enjeux de gouvernance et de coordination freinent l'efficacité des démarches. Le chevauchement des rôles entre services municipaux, la confusion entre les missions de la culture, du loisir et du communautaire ainsi que le travail en silo nuisent à la cohérence des actions. Également, le fonctionnement des cellules de travail est remis en question : lourdeur administrative, gouvernance variable, méconnaissance du fonds PRDS, difficulté à mobiliser les citoyens et les citoyennes. Le manque de mécanismes structurés pour recueillir les préoccupations citoyennes et la faible prise en compte du volet psychosocial dans les actions planifiées limitent l'impact de l'orientation. Certains secteurs comme autour du parc Marc-Aurèle-Fortin ou les secteurs 2 et 3 sont particulièrement peu mobilisés et sous-dotés.

Inégalités sociales et territoriales

La capacité d'agir est freinée par des inégalités persistantes : pauvreté, manque de mixité sociale, pression sur les ressources locales, accès difficile aux services de santé et sociaux. Certains quartiers restent dans un cercle de vulnérabilité malgré les efforts des acteurs et actrices communautaires. Le manque de documentation traduite, les enjeux de bilinguisme et l'absence de stratégies adaptées pour les personnes aux besoins particuliers (ex. : personnes immigrantes) accentuent les barrières à l'inclusion. La pandémie a aussi contribué à un repli social rendant la mobilisation plus difficile.

Besoin d'une approche plus inclusive et structurée

Les personnes participantes appellent à une approche plus ambitieuse et cohérente pour développer la capacité d'agir. Cela inclut la création de programmes d'équité (ex. : pour les mères monoparentales), la mise en place de conditions favorables à la création de communs et l'adoption de l'approche « Par-Pour-Avec ». Il est aussi suggéré, pour favoriser l'engagement citoyen, de renforcer la défense des droits, de mieux visibiliser les occasions de participation et de revoir les conditions de travail. Le milieu communautaire est identifié comme un levier essentiel, mais il doit être mieux soutenu pour jouer pleinement ce rôle.

3.3.3. Orientation 3 – Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être.

Ce qui a bien fonctionné

Mobilisation institutionnelle et soutien aux organismes

L'orientation 3 a bénéficié d'une forte mobilisation de la Ville, qui est perçue comme une partenaire accessible et engagée. Les organismes communautaires ont souligné la présence de nombreuses cellules de travail actives sur cette orientation, ce qui témoigne d'un investissement soutenu. Le soutien aux revendications, notamment en matière d'intégration à l'emploi, et la mise en place de mesures comme les Éclaireurs ont permis de renforcer les capacités d'action sur le terrain. La Ville est également reconnue pour sa volonté d'améliorer l'accès, l'équité et la cohésion sociale, même si les actions concrètes doivent encore être renforcées.

Initiatives structurantes en logement et services de proximité

Plusieurs projets structurants ont été salués, notamment l'offensive de création de logements sociaux, la banque de terrains à léguer à des organismes et la création de la Maison du peuple après une décennie de travail. Le Plan directeur des services de proximité a permis de positionner le loisir comme levier d'inclusion, avec des initiatives comme l'animation dans les parcs. Des projets de francisation intégrés à des organismes

de loisirs (ex. : Loisirs Bon-Pasteur) et des tournées de sensibilisation aux services gratuits ont également favorisé l'intégration des personnes nouvellement arrivées.

Renforcement des liens communautaires et intersectoriels

La collaboration entre les différents acteurs et actrices du milieu a été un facteur facilitant. Des espaces comme les tables de concertation de quartier, les comités terrain, ou encore Laval uni pour la famille permettent de renforcer les liens entre les organismes, les institutions et la population. Le référencement et le réseautage entre les partenaires se sont améliorés, ce qui a facilité l'accès aux services des personnes en situation de vulnérabilité. Un environnement favorable à la santé combiné à une dynamique communautaire forte dans certains secteurs a contribué à une meilleure inclusion.

Sensibilité accrue aux enjeux d'inclusion

Les personnes présentes considèrent que l'orientation 3 concerne directement l'humain, ce qui explique l'ampleur des efforts qui y ont été consacrés. Des initiatives comme le Marigot agricole ont permis d'expérimenter des cadres de gouvernance collaboratifs, plus favorables à l'inclusion. Les classes d'accueil et les projets en petite enfance ont également été identifiés comme des leviers importants. Bien que des défis subsistent, cette orientation est vue comme un socle essentiel pour les autres, en raison de son potentiel à mobiliser les citoyens et les citoyennes et à renforcer le tissu social.

Ce qui a moins bien fonctionné

Sous-financement chronique et lourdeur administrative

Le financement demeure un obstacle majeur. Les organismes communautaires sont confrontés à un sous-financement chronique, souvent limité à des projets à court terme, avec des exigences de reddition de comptes lourdes et peu adaptées à leur mission. Cette situation fragilise leur capacité à offrir des services continus et à long terme. Le manque de financement stable dans les CISSS et les milieux communautaires nuit à la pérennité des actions, et les processus administratifs sont jugés complexes, énergivores et coûteux.

Inégalités d'accès aux services accentuées pour les personnes en situation de vulnérabilité

Malgré les efforts, les inégalités sociales et territoriales se creusent, particulièrement dans les secteurs 2 et 3. L'accès aux services de santé, au transport adapté, aux espaces verts, au logement et à la sécurité alimentaire demeure difficile pour plusieurs groupes. Les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les familles immigrantes et les personnes isolées sont particulièrement touchées. Le soutien à domicile est jugé insuffisant, et les services de proximité ne répondent pas à la croissance et à la transformation des besoins.

Inclusion partielle et populations peu rejointes

L'inclusion reste incomplète. Plusieurs populations – jeunes issus de l'immigration, personnes autochtones, communautés LGBTQ+, personnes en situation irrégulière – sont peu représentées dans les espaces décisionnels et mal desservies par les services. Le vocabulaire utilisé (ex. : « vulnérabilité », « inclusion ») est parfois perçu comme stigmatisant ou mal adapté. Le manque de sensibilisation au racisme, à l'homophobie et aux enjeux culturels freine parfois l'intégration. Les services de loisirs, bien qu'utiles, ne sont pas encore pleinement reconnus comme leviers d'accueil et d'inclusion.

Pression sur les organismes et épuisement du milieu

Les organismes communautaires sont fortement sollicités, notamment en contexte de crise (ex. : vagues de personnes réfugiées, inflation, logement). Ils doivent souvent faire des choix déchirants pour prioriser l'aide, alors que leurs ressources humaines et financières sont limitées. Certains employés et employées ont des conditions de travail précaires et comparables à celles de leur clientèle. Le manque de soutien à la prévention, à l'éducation populaire et à la défense des droits accentue la pression sur le milieu.

Communication, coordination et diversité à améliorer

Enfin, plusieurs enjeux concernent la visibilité des services, la coordination intersectorielle et la sous-représentativité de la population lavalloise. L'information n'est pas toujours accessible ou adaptée aux réalités linguistiques, culturelles ou technologiques. Le travail en silo entre les différents niveaux d'action persiste malgré les efforts de concertation. Les cellules de travail manquent parfois de clarté dans leurs rôles et de soutien pour intégrer les citoyens et les citoyennes. Une meilleure reconnaissance des réalités locales, un langage inclusif, mais non stigmatisant et des leviers structurants sont nécessaires pour renforcer l'impact de cette orientation.

3.3.4. Orientation 4 – Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable.

Ce qui a bien fonctionné

Une résilience collective face aux défis

Malgré un contexte fortement perturbé par la pandémie de COVID-19, la mise en œuvre du plan d'action 2019-2024 a pu être réalisée grâce à une bonne capacité d'adaptation. Les structures de concertation ont été maintenues et renforcées, ce qui a permis la poursuite des échanges et la coordination des actions. Des initiatives telles que la Grande Marche ont contribué à maintenir la vitalité sociale, tandis que la mobilisation des concertations locales, notamment à Marigot, a illustré la solidité du tissu communautaire. La création de nouvelles concertations comme celle du secteur 2 témoigne d'un engagement croissant sur le terrain et d'un fort soutien de la Ville pour les organismes.

Renforcement du sentiment d'appartenance et de la participation citoyenne

Plusieurs actions ont favorisé l'émergence d'un fort sentiment d'appartenance dans les quartiers, en lien avec des initiatives de proximité telles que les bacs de partage, les journaux locaux ou les pages de quartier sur les réseaux sociaux. Ces éléments ont contribué à renforcer la participation citoyenne, particulièrement dans les secteurs où l'animation communautaire est soutenue, par exemple à Sainte-Rose. La reconnaissance accrue du rôle des organismes communautaires par la Ville, notamment dans la gestion des risques en sécurité civile, illustre une collaboration de plus en plus étroite et une résilience communautaire affirmée.

Soutien structurant à l'économie sociale et au financement des organismes

Le développement de l'économie sociale a été identifié comme un levier stratégique pour soutenir l'autonomie financière des organismes. Le travail de la Ville de Laval sur le volet de l'économie sociale, appuyé notamment par Laval économique, a permis dans quelques cas la mise en place de fonds pour les phases de prédémarrage, de croissance et de consolidation de structures d'économie sociale. Par ailleurs, la reconnaissance du loisir comme secteur à soutenir a favorisé l'émergence de partenariats entre les milieux communautaire et récréatif, ce qui a contribué à une approche intégrée du développement social.

Une concertation intersectorielle en progression

La concertation intersectorielle constitue l'une des grandes réussites du plan. Des cellules de travail telles que celle sur la culture et la communauté ont permis de créer des ponts concrets entre les acteurs et actrices. Les tables locales de concertation ont joué un rôle structurant dans les milieux de vie, ce qui a facilité la formulation de recommandations adaptées aux réalités sectorielles. La volonté de collaboration entre les institutions publiques, les organismes communautaires et, de plus en plus, les entreprises privées, contribue à la transformation de la dynamique régionale.

Malgré des avancées notables, certains enjeux demeurent. Des inégalités territoriales subsistent et les disparités sont grandes entre les secteurs de la Ville (par exemple, le manque de services de proximité à Saint-François). Le racisme systémique et les obstacles à l'employabilité des personnes immigrantes ont également été soulevés. Par ailleurs, la collaboration avec les entreprises privées reste à consolider, bien qu'un rapprochement entre le développement social et la croissance économique soit amorcé à l'interne, à la Ville. Ces constats soulignent l'importance de poursuivre les efforts pour renforcer l'inclusion, l'équité et la cohérence des actions sur l'ensemble du territoire et accélérer la transition vers un développement économique socialement responsable.

Ce qui a moins bien fonctionné

Enjeux de représentativité et de cohérence territoriale

Plusieurs personnes participantes ont souligné un manque de représentativité dans les espaces de concertation, et encore davantage dans le secteur privé, où certaines parties prenantes sont absentes des discussions. Cette situation peut contribuer à une déconnexion entre les politiques publiques et les réalités du terrain, notamment dans les quartiers moins centraux, qui sont ceux où il y a le moins d'initiatives. L'arrimage entre les actions locales et régionales demeure difficile, ce qui alimente une tension croissante entre ces deux échelles. De plus, les rôles et responsabilités des tables locales sont parfois flous ou inégalement compris, ce qui nuit à la cohésion régionale et à l'efficacité des interventions.

Pression sur les organismes et limites du financement

Les organismes communautaires sont globalement en surcharge et agissent constamment dans l'urgence. Le financement, jugé insuffisant ou mal orienté, ne permet pas toujours de répondre aux besoins des populations vulnérables, notamment les enfants avec des limitations ou les proches aidants. Certains secteurs, comme le secteur 1, n'ont pas bénéficié de financement direct de la PRDS. Le mode de financement via les tables de quartier est perçu comme peu efficace pour faire percoler les ressources jusqu'aux citoyens et citoyennes. Par ailleurs, les coupures budgétaires de certains ministères (CISSS, Service Québec) ont fragilisé davantage les capacités d'action des organismes.

Faible intégration du développement économique socialement responsable

L'orientation économique du plan est jugée encore trop timide. Le développement économique socialement responsable reste marginal à Laval, même si l'émergence d'une politique d'économie sociale et d'outils comme la carte des entreprises d'économie sociale constituent de belles avancées. Les projets d'économie sociale manquent de soutien à long terme, et les contraintes liées aux infrastructures (coût des loyers, accès aux locaux) freinent leur développement. De plus, certains bailleurs de fonds hésitent à soutenir les organismes qui souhaitent adopter un statut d'économie sociale, ce qui limite l'innovation. L'absence de lien clair avec les enjeux environnementaux, pourtant essentiels à une économie résiliente, a également été soulignée.

Difficultés de mobilisation et de participation citoyenne

Malgré des efforts, la mobilisation citoyenne reste inégale. Les ponts créés entre les organismes ne se traduisent pas toujours par une implication concrète des citoyens et des citoyennes. La communication demeure un enjeu, tant dans la diffusion de l'information que dans la lisibilité des actions menées. Certaines personnes ont exprimé une difficulté à comprendre la finalité de l'orientation 4 et à percevoir ses retombées concrètes. Le manque de diversité dans les démarches et la complexité du langage utilisé ont également été identifiés comme des freins à la participation.

Inégalités territoriales et manque de vision partagée

Enfin, plusieurs constats mettent en lumière des inégalités persistantes entre les quartiers. Les actions sont perçues comme trop centrées sur certains secteurs (par exemple, Chomedey et Laval-des-Rapides) au détriment d'autres quartiers. La cohésion sociale s'effrite dans certains milieux, exacerbée par l'embourgeoisement (à Pont-Viau, par exemple) et le manque de logements sociaux. Le développement équitable des ressources, la mixité sociale et l'implication des populations plus favorisées sont des pistes à explorer davantage. L'environnement est souvent mis de côté dans les discussions. Une meilleure articulation entre développement social, économique et environnemental est souhaitée, de même qu'un engagement plus clair des acteurs et actrices privés et des autres paliers gouvernementaux.

3.3.5. Orientation 5 – Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes.

Ce qui a bien fonctionné

Renforcement du lien social et sentiment de sécurité

Le plan d'action 2019-2024 a contribué à renforcer le lien social, un facteur clé du sentiment de sécurité dans les milieux de vie. Plusieurs initiatives ont favorisé la cohésion sociale, notamment par une meilleure acceptabilité de l'itinérance, une présence policière accrue dans certains quartiers et des collaborations locales comme celle entre l'OMHL et le CCVM pour sécuriser les immeubles locatifs. Des événements communautaires tels que celui à la garderie de Sainte-Rose ont illustré la solidarité entre organismes et population. Ces actions ont jeté les bases d'un sentiment d'appartenance, bien que celui-ci reste à consolider.

Amélioration des environnements physiques et de la mobilité

Des avancées notables ont été observées dans l'aménagement du territoire et la mobilité active. L'implantation de pistes cyclables, notamment à Laval-des-Rapides et Sainte-Dorothée, a été saluée malgré certaines résistances. Des projets comme les rues-écoles, les débarcadères alternatifs près des écoles et le trottibus ont favorisé des déplacements sécuritaires. Le métro et les services de transport collectif, bien que perfectibles, ont été jugés fonctionnels lorsqu'ils sont bien coordonnés. Le déneigement adapté en hiver a aussi été souligné à plusieurs reprises comme une bonne pratique.

Accès à l'alimentation et initiatives nourricières

La sécurité alimentaire a été abordée comme un axe fort, avec des projets comme les jardins communautaires, l'agriculture urbaine, les quartiers nourriciers, l'épicerie ambulante et le marché d'alimentation. Ces initiatives permettent de lutter contre l'insécurité alimentaire tout en promouvant de saines habitudes de vie. Le Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) a été identifié comme une force majeure dans ce

domaine. Toutefois, certains défis persistent, notamment en ce qui concerne les déserts alimentaires, malgré l'existence d'un plan en sécurité alimentaire dont les effets sont encore à venir.

Soutien aux initiatives citoyennes et animation des espaces publics

Le plan d'action de la PRDS a permis une plus grande liberté pour les initiatives citoyennes, notamment dans l'animation de plusieurs espaces publics. La notion des « communs » a gagné en visibilité, et plusieurs projets portés par la communauté ont vu le jour, parfois en dehors du cadre direct de la PRDS, mais en cohérence avec ses objectifs. Cette dynamique témoigne d'un changement culturel vers une plus grande appropriation des milieux de vie par les citoyennes et les citoyens.

Outils, données et coordination intersectorielle

L'accès à des données statistiques et à une banque d'informations est perçu comme un levier important, bien que l'accès aux bons interlocuteurs reste parfois difficile. L'approche multifactorielle de la PRDS, bien qu'encore en développement, a permis de mieux comprendre les enjeux complexes liés à la santé et au bien-être. Le lien avec d'autres plans municipaux, comme le plan directeur des loisirs de proximité, a renforcé la cohérence des actions. Enfin, plusieurs projets émergents, bien qu'extérieurs à la PRDS, en sont des retombées indirectes, soulignant l'effet structurant du plan sur le territoire.

Ce qui a moins bien fonctionné

Inégalités dans la répartition du sentiment de sécurité

Plusieurs participantes et participants ont exprimé une nette détérioration du sentiment de sécurité dans certains quartiers de la Ville, comparativement à ce qu'ils ont connu dans le passé. Des fusillades, des tentatives de vol, une présence accrue du trafic de drogues et même du crime organisé ont été rapportés, notamment à Chomedey, Saint-François et Laval-Ouest. Le manque d'éclairage public, l'absence de patrouilles policières à pied et la faible présence d'agents et agentes de proximité contribuent à cette insécurité ressentie à certains endroits. Certaines populations comme les personnes âgées, les femmes, les personnes LGBTQ+ ou les personnes immigrantes peuvent se sentir particulièrement vulnérables dans l'espace public.

Inégalités territoriales et sociales qui s'accroissent

Le territoire lavallois est marqué par de fortes disparités entre les quartiers, voire à l'intérieur même de ceux-ci. Certains secteurs, particulièrement les extrémités est et ouest, sont globalement mal desservis en transport collectif, en services de santé ou en infrastructures communautaires, même si des projets comme l'Espace citoyen des confluents voient le jour pour combler le manque. Le vieillissement de la population accentue ces enjeux, notamment pour les personnes de grand âge vivant seules ou en résidence, qui peinent à accéder à des services de proximité ou à des activités adaptées à leur réalité. Le sentiment d'isolement est renforcé par le manque de mobilité, le déneigement parfois inadéquat et la rareté des espaces verts accessibles dans plusieurs secteurs. Dans certains cas, la pauvreté est masquée par l'image plus aisée de certains quartiers, ce qui rend les besoins moins visibles.

Des efforts en sécurité alimentaire et en environnement encore insuffisants

Malgré l'émergence de projets en sécurité alimentaire, plusieurs secteurs demeurent des déserts alimentaires. Les organismes communautaires, bien qu'actifs, manquent de moyens pour répondre à la demande croissante. L'offre alimentaire en aide d'urgence est parfois peu adaptée, et l'accès aux circuits courts reste limité. Par ailleurs, les enjeux environnementaux – comme les vagues de chaleur, le manque de canopée ou la qualité de

l'air – affectent particulièrement les populations vulnérables. Le besoin d'éducation populaire sur les risques climatiques et d'une meilleure planification urbaine en matière de justice environnementale a été souligné.

Des infrastructures et services à améliorer pour des milieux de vie plus inclusifs

Le développement des infrastructures cyclables et des transports actifs est reconnu, mais leur qualité, leur accessibilité et leur fréquentation restent à améliorer. Certains aménagements, par exemple celui près du métro Concorde, sont jugés mal pensés et peu attrayants. Le transport collectif, notamment les lignes de bus et le transport adapté, est souvent perçu comme inefficace, surtout dans les quartiers périphériques. Le manque d'espaces verts pour la pratique libre, l'absence de cliniques dans certains secteurs et la difficulté d'accès aux services psychologiques sont autant de freins à la création de milieux de vie sains et sécuritaires.

Une mobilisation communautaire à renforcer et à mieux reconnaître

Enfin, plusieurs constats pointent vers une mobilisation communautaire encore trop fragmentée. Le roulement de personnel, la précarité des ressources et le manque de reconnaissance des initiatives locales nuisent à la continuité des actions. Certaines personnes ont le sentiment que les consultations citoyennes n'ont parfois pas d'impact réel, ce qui peut freiner l'engagement. Le « maintien » évoqué dans l'intitulé de l'orientation semble avoir été négligé au profit de nouvelles initiatives parfois peu consolidées. Il reste donc beaucoup à faire pour renforcer l'action collective, valoriser les efforts existants et créer un véritable élan autour de cette orientation.

3.3.6. Orientation 6 – S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS.

Ce qui a bien fonctionné

Une mobilisation collective et un engagement soutenu

Les dernières années ont été marquées par une forte mobilisation des acteurs et actrices du territoire. La participation active des comités de travail, des conseillers et des conseillères, des élus et des élues et des partenaires a permis de traiter certains enjeux complexes avec rigueur et cohérence. Le Sommet du développement social 2025 est perçu comme un jalon important illustrant l'engagement collectif et la volonté de convergence des efforts. Cette dynamique a favorisé une vision commune entre les piliers de la PRDS et a renforcé la cohérence des actions.

Des mécanismes d'arrimage et de simplification appréciés

Plusieurs avancées ont été soulignées en matière d'arrimage entre les politiques publiques et la PRDS. L'intégration de l'ADS+, la mutualisation des actions avec d'autres planifications (comme Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés) ainsi que la création de cellules et groupes de travail ont permis une meilleure coordination. L'allègement des redditions de compte et la simplification des formulaires ont également été salués, tout comme l'accessibilité et le rôle de vigie du Service du développement social de la Ville pour assurer l'alignement avec les orientations des bailleurs de fonds.

Soutien aux organismes et innovation territoriale

Le soutien aux organismes communautaires, notamment par des mécanismes de subvention plus accessibles, a été perçu comme un levier important pour le développement social. L'équipe de la Ville en développement social joue un rôle central dans l'arrimage entre les organismes, ce qui est fortement apprécié. Des initiatives comme les assemblées de quartier (encore à l'état de projet pilote) sont vues comme des modèles prometteurs

et reproductibles. Laval est d'ailleurs citée en exemple par d'autres acteurs et actrices territoriaux, ce qui témoigne de la pertinence de ses approches.

Vers une cohérence accrue entre développement social et économique

Enfin, des efforts notables ont été faits pour renforcer la cohérence entre les actions en développement économique et celles en développement social. L'exemple de l'arrimage entre le Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et la PRDS, ainsi que la création du Fonds Laval pour soutenir la concertation, illustrent cette volonté d'intersectorialité. L'objectif d'instaurer une « vigie macro » en développement social à Laval est perçu comme une avancée stratégique à poursuivre.

Ce qui a moins bien fonctionné

Difficultés d'arrimage entre les politiques publiques et la PRDS

Malgré la mobilisation grandissante des différentes parties prenantes, l'un des constats majeurs concerne la complexité de faire converger les politiques publiques avec les objectifs de la PRDS. Les divergences entre les ministères, les niveaux de gouvernement (municipal, provincial, fédéral) et les sources de financement rendent l'arrimage difficile. Les politiques publiques sont souvent perçues comme déconnectées des réalités locales, avec des normes rigides qui limitent la marge de manœuvre des régions. Cette situation engendre des incohérences entre les politiques (par exemple, dans certains programmes comme Municipalité amie des aînés ou le Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale) et freine la mise en œuvre d'actions concertées.

Gouvernance, communication et accessibilité de l'information

Des améliorations sont souhaitées en matière de gouvernance, notamment sur la mise en œuvre de la gouvernance partagée et participative (GPP). Le manque de clarté sur le rôle de la PRDS comme politique parapluie combiné à une communication inégale peut nuire à la compréhension et à l'adhésion des partenaires. Certaines personnes ou organismes ne sont pas informés ou ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'impliquer pleinement. Le roulement de personnel dans les organismes accentue cette difficulté à faire circuler l'information.

Tensions entre flexibilité et cadre structurant

Plusieurs personnes présentes ont exprimé la crainte que certaines initiatives soient écartées parce qu'elles ne cadrent pas parfaitement avec les objectifs de la PRDS. Cette rigidité perçue peut mener à une dénaturation des projets locaux en imposant une logique descendante. Il est donc essentiel de préserver une certaine souplesse pour permettre l'émergence d'initiatives citoyennes et de projets innovants même s'ils ne s'inscrivent pas immédiatement dans les cadres existants.

Manque de cohérence intersectorielle et sous-représentation de certains acteurs et actrices

Le manque de lien avec les acteurs et actrices du développement économique est souligné comme un frein à une approche intégrée du développement social. De plus, certains secteurs comme les écoles sont peu impliqués, alors qu'ils pourraient jouer un rôle clé. L'implication politique est jugée inégale : bien que plusieurs élus et élues s'engagent, une implication plus systématique et ancrée dans les réalités du terrain serait souhaitable.

Ressources limitées et effets sur la concertation

Si le soutien aux organismes est grandissant, le financement par projets, la méconnaissance des fonds disponibles et la surcharge limitent leur capacité à participer aux concertations. Cette situation crée une dynamique où les organismes protègent leurs acquis au lieu de collaborer. Enfin, l'impact concret de la PRDS sur les citoyens et les citoyennes reste difficile à percevoir, ce qui soulève la nécessité d'indicateurs clairs pour les prochaines années et d'une étude sur la manière dont les politiques percolent jusqu'au terrain.

4. Vers le prochain plan d'action

4.1. Déroutement

Le second volet de discussion proposé lors de l'atelier contributif a amené les personnes participantes à s'intéresser au prochain plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS). Sur la base du bilan du premier plan d'action produit lors de l'exercice précédent, les personnes participantes ont été invitées à partager les éléments sur lesquels elles considèrent que le prochain plan d'action devrait concentrer ses efforts.

De la même manière que pour le premier exercice sur le bilan du premier plan d'action, à mi-parcours, les contributions ont été enrichies et nuancées par les personnes participantes assignées à une autre table.

Enfin, le troisième et dernier exercice de l'atelier contributif a permis aux personnes participantes de partager des leviers ou des défis potentiels à considérer dans la mise en œuvre du futur plan d'action de la PRDS. Ces conditions sont, selon les personnes présentes, essentielles pour assurer le succès du prochain plan d'action et les avancées nécessaires de la PRDS.

4.2. Éléments clés à considérer pour le prochain plan d'action

4.2.1. Orientation 1 – Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes.

Les personnes participantes à l'atelier contributif ont jugé essentiel de mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine. Leurs réflexions ont permis de faire émerger des priorités claires, centrées sur le mieux-être des personnes, la qualité des milieux de vie et l'inclusion sociale. Les éléments clés suivants serviront de fondement au prochain plan d'action.

Logement social et mixité

- Placer le logement social comme une priorité absolue. Plusieurs projets sont en cours, mais les besoins demeurent criants.
- Mettre en place des subventions pour les propriétaires afin de favoriser l'accueil de personnes vulnérables.
- Renforcer l'économie sociale comme un levier pour pérenniser les projets et mutualiser les ressources (ex. : cuisines collectives).

Approche territoriale différenciée et équitable

- Prioriser les quartiers défavorisés tout en évitant une approche mur à mur. L'équité doit primer sur l'égalité.
- Adopter une approche différenciée fondée sur des analyses ADS+.
- Décentraliser et autonomiser les quartiers en assurant un continuum de services de proximité.
- Clarifier la définition d'un quartier à échelle humaine et l'adapter au contexte lavallois.

- Travailler davantage par quartier pour renforcer les liens sociaux, pour favoriser la résilience et agir sur les autres orientations (mobilité, santé, inclusion, etc.).

Concertation, collaboration et gouvernance locale

- Investir davantage dans les concertations locales et s'assurer de la constance de l'implication des acteurs et actrices, notamment du milieu scolaire.
- Mettre le régional au service du local en soutenant les dynamiques de quartier.
- Améliorer les arrimages entre projets existants, par exemple entre le Village vert et les cellules de travail.
- Reconnaître les centres communautaires comme des pôles d'accueil et d'accès aux services, des portes d'entrée pour les citoyens et les citoyennes.

Services de proximité, mobilité et infrastructures

- Fournir des lieux physiques adaptés (ex. : centres comme celui du Sablon) pour pallier le manque d'infrastructures dans plusieurs quartiers.
- Rendre les services de proximité accessibles à pied.
- Améliorer la sécurité des déplacements actifs (piétons, cyclistes) et instaurer un code de conduite automobile.
- Favoriser une collaboration multisectorielle entre les milieux de l'éducation, de la santé et de la vie communautaire pour éviter le travail en silo.

Communication, visibilité et mobilisation citoyenne

- Promouvoir davantage les actions et services liés à la PRDS, qui sont souvent méconnus.
- Déployer une stratégie collective de communication, incluant des initiatives comme une journée portes ouvertes des organismes lavallois.
- Favoriser l'appropriation citoyenne du développement des quartiers à échelle humaine, en impliquant les citoyens et les citoyennes dans toutes les orientations.
- Privilégier les consultations locales et ciblées pour mieux refléter les réalités de terrain.

Données, suivi et pérennité

- Répertorier la présence et l'impact des organismes dans les portraits statistiques pour mieux évaluer les effets de la PRDS.
- Produire et diffuser des données par quartier, utiles à la planification et à la mobilisation.
- Consolider les acquis et progresser, tout en agissant de manière précoce face aux enjeux liés au vieillissement de la population.

4.2.2. Orientation 2 – Reconnaître et développer la capacité d’agir des personnes.

À travers les échanges, plusieurs voix se sont élevées pour souligner l’importance de renforcer la capacité d’agir des individus et des communautés. Il en est ressorti un consensus clair : il faut soutenir l’autonomie, la participation active et la responsabilisation des personnes dans leur milieu de vie. Les éléments clés suivants traduisent ces priorités en pistes concrètes pour le prochain plan d’action.

Alléger les structures et améliorer la gouvernance

- Repenser le modèle des cellules, en commençant par définir l’atmosphère souhaitée puis en identifiant les citoyens et les citoyennes à mobiliser.
- Financer directement les projets alignés avec la PRDS sans passer obligatoirement par les cellules.
- Simplifier les processus, réduire la lourdeur des comités et mieux faire connaître les autres plans (MADA, sécurité et bien-être collectif, etc.) pour éviter les doublons.

Soutenir les organismes communautaires

- Reconnaître l’expertise des organismes communautaires, leur accorder une plus grande autonomie financière et alléger leur charge administrative en tenant une rencontre dédiée à l’identification de leurs besoins propres et des leviers de soutien, afin de prévenir leur essoufflement face à la pression qu’ils subissent en raison d’un manque de ressources et de soutien.

Favoriser la mutualisation et les liens entre initiatives

- Mutualiser les ressources pour des fonctions transversales (ex. : animation des réseaux sociaux, inclusion, concertation).
- Mettre en place des communautés de pratique où certaines cellules (ex. : ADS+) peuvent alimenter les autres.
- Renforcer le lien entre cette orientation et les concertations locales, qui sont des lieux naturels de mobilisation citoyenne.

Agir tôt et investir dans la prévention

- Développer la capacité d’agir chez les jeunes en favorisant l’expérimentation précoce et en s’inspirant des approches des écoles alternatives.
- Investir dans la prévention, faire des choix stratégiques dans un contexte de ressources limitées et favoriser les saines habitudes de vie, qui ont un effet transversal sur toutes les orientations.

Adapter les lieux et aller vers les citoyens et les citoyennes

- Aménager les espaces physiques de manière à encourager l’implication citoyenne afin qu’ils puissent pleinement bénéficier de la programmation saisonnière.
- Rendre les services accessibles en allant à la rencontre des citoyens et citoyennes dans leurs milieux de vie et adapter les approches aux réalités locales.

4.2.3. Orientation 3 – Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être.

Les échanges issus de l'atelier ont mis en lumière une volonté partagée de bâtir une société plus inclusive où chaque personne, peu importe sa situation, peut trouver sa place et participer pleinement à la vie collective. Cette orientation appelle à des actions ciblées pour lever les obstacles à l'inclusion et favoriser l'intégration des personnes en situation de vulnérabilité. Les éléments clés suivants traduisent ces aspirations en leviers concrets pour le prochain plan d'action.

Poursuivre et consolider les actions en cours

- Poursuivre les actions en cours liées à l'orientation 3, qui bénéficie déjà d'un fort investissement (10 cellules de travail actives) en raison de la complexité et de l'importance des enjeux.
- Structurer le financement par domaine d'action (ex. : soutien aux familles) plutôt que par territoire, afin de développer des expertises et de permettre aux initiatives hors cellules d'accéder aux ressources nécessaires pour progresser davantage.

Renforcer l'inclusion et l'accessibilité

- Inclure systématiquement l'accessibilité universelle dans les activités et les services.
- Clarifier les portes d'entrée vers les services pour rejoindre certains groupes encore peu pris en compte (personnes âgées, communautés ethnoculturelles.)
- Créer un service d'accueil pour les personnes nouvellement arrivées à Laval afin de faciliter leur intégration.
- Favoriser l'inclusion en menant des actions de sensibilisation et de déconstruction des préjugés auprès de la population.

Agir en prévention et répondre aux besoins croissants

- Renforcer la prévention en soutenant les intervenants de première ligne (ex. : travail de rue) afin de prévenir l'itinérance et la criminalité chez les jeunes, dans un contexte où les besoins et les vulnérabilités augmentent.
- Reconnaître l'employabilité comme enjeu croissant, tout comme l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les violences sociales.

Favoriser les liens et les approches intégrées

- Arrimer mieux l'offre de services (municipale et communautaire) à la demande réelle dans chaque quartier.
- Renforcer le lien école-famille-communauté pour soutenir l'inclusion dès le plus jeune âge.
- Clarifier les rôles entre le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et les acteurs et actrices de l'économie sociale, pour mieux articuler les interventions entre les différentes parties prenantes.
- Renforcer l'inclusion en tenant des activités hors les murs et en améliorant l'accès au transport actif et collectif.

4.2.4. Orientation 4 – Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable.

Communication, inclusion et participation citoyenne des personnes immigrantes

Les personnes participantes ont souligné l'importance de renforcer l'inclusion des personnes immigrantes, qui se sentent encore largement exclues. Il est jugé prioritaire de réduire significativement le taux de 35 % de personnes immigrantes qui ressentent de l'exclusion. Pour cela, il faut améliorer la communication à destination des personnes nouvellement arrivées et des clientèles vulnérables en diversifiant les canaux et en simplifiant les procédures.

La participation citoyenne doit être activement encouragée, notamment en allant chercher les gens là où ils sont. Des idées concrètes ont été proposées :

- Offrir des spectacles de théâtre dans les parcs;
- Sensibiliser les entreprises à soutenir le communautaire;
- Rémunérer les citoyens et les citoyennes pour leur participation;
- Favoriser l'intergénérationnel;
- Valoriser davantage l'apport citoyen.

Il est aussi recommandé de donner une place plus importante aux citoyens et citoyennes dans les processus décisionnels afin de leur donner le goût de s'impliquer.

Concertation, gouvernance et arrimage local-régional

Un besoin fort a été exprimé d'améliorer les rouages de communication et de coordination entre les concertations locales et régionales. Ce qui a été proposé :

- Revoir le rôle, le fonctionnement et le financement des tables locales, notamment pour soutenir le déploiement de projets collectifs;
- Mieux intégrer les enjeux régionaux dans les concertations locales, favoriser la complémentarité entre organismes locaux et régionaux, et soutenir le déploiement des organismes régionaux dans les quartiers.

Certaines participantes ont insisté sur la nécessité de reconnaître que la mixité ne se limite pas au multi-réseau : des cellules sectorielles peuvent aussi porter des projets inclusifs. Ce qui a également été recommandé :

- Renforcer l'approche de proximité;
- Développer un sentiment d'appartenance à la PRDS en ancrant davantage les actions dans les milieux de vie.

Économie sociale et développement économique responsable

L'économie sociale est perçue comme un levier à renforcer. Ce qui a été proposé :

- Mieux faire connaître et stimuler l'économie sociale, notamment dans les écoles;

- Outiller davantage les porteurs de projets (besoin d'entrepreneurs et entrepreneuses, pas seulement d'idéateurs et d'idéatrices);
- Adapter les modèles aux réalités des missions des organismes;
- Augmenter le financement pour faire de Laval un terreau fertile en économie sociale;
- Réfléchir à la place de l'économie sociale dans la stratégie globale de développement;
- Mieux arrimer le développement social et économique, à l'image de ce qui se fait entre le développement culturel et social.

Une politique d'économie sociale plus ambitieuse est souhaitée, avec des actions concrètes et durables.

Accessibilité, culture, loisirs et mixité sociale

Les loisirs, la culture et le sport sont identifiés comme des leviers d'intervention sociale à valoriser. Ce qui a été recommandé :

- Rendre ces activités plus accessibles à toutes et tous;
- Reconnaître pleinement le rôle des organismes de loisir dans le développement social;
- Valoriser les centres communautaires comme des « tiers lieux » modernes et attractifs;
- Travailler activement sur l'inclusion et la mixité sociale, notamment en mobilisant les personnes plus favorisées et en créant des espaces de rencontre.

Ressources, expertise et conditions de vie

Les participantes ont exprimé ces besoins urgents :

- Renforcer les ressources humaines et financières des organismes;
- Simplifier les procédures administratives;
- Mieux partager les expertises développées et éviter les doublons de services;
- Subventionner aussi des projets portés par des cellules sectorielles;
- Mieux faire connaître les expertises complémentaires et les bonnes pratiques.

Enfin, il a été rappelé que les besoins fondamentaux doivent rester au cœur des priorités. La sécurité alimentaire, en particulier, est un enjeu majeur dans un contexte d'augmentation des coûts de la vie. Il est essentiel d'agir rapidement pour répondre à ces besoins primaires.

4.2.5. Orientation 5 – Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes.

Mutualisation des ressources, diversité des publics et équité territoriale

Les participantes et participants ont insisté sur la nécessité de mutualiser les ressources, de diversifier les publics touchés et de mieux penser la répartition des actions sur le territoire.

- Aller chercher les personnes qu'on entend peu, notamment les plus éloignées, mais concernées.
- Sortir du cercle des « toujours les mêmes » (TLM) dans les démarches participatives.
- Développer l'offre de services dans les extrémités est et ouest de l'île.
- Mieux connaître les réalités locales et identifier les angles morts par territoire.
- Bonifier ce qui fonctionne déjà avant de créer du nouveau.
- S'inspirer des bonnes pratiques d'un secteur à l'autre.
- Organiser des activités de proximité (ex. : barbecues dans les parcs, navettes).
- Mutualiser les ressources entre organismes.
- Mieux consulter la population lors des projets d'aménagement.

Sécurité et aménagements urbains

L'amélioration du sentiment de sécurité passe par des aménagements urbains adaptés, une meilleure planification et une collaboration renforcée.

- Améliorer l'éclairage public dans les secteurs vulnérables.
- Sécuriser les pistes cyclables, les traverses piétonnes et les abords des écoles.
- Animer les chalets de parc pour renforcer la présence humaine.
- Clarifier les rôles entre agents de proximité et brigades.
- Renforcer la collaboration avec le Service de police de Laval (SPL).
- Éviter les aménagements mal adaptés (ex. : arbre dans un rond-point utilisé comme terrain de jeu).
- Partager les initiatives locales qui favorisent la solidarité (ex. : banque de parents solidaires, halte-garderie).
- Centraliser les fonds sans complexifier les démarches.

Soutien aux populations vulnérables

Les efforts doivent être mieux ciblés pour répondre aux besoins particuliers des personnes âgées, des jeunes, des familles et des personnes en situation de handicap.

- Prioriser les interventions à domicile pour les publics les plus vulnérables.
- Permettre à certains publics (ex.: jeunes mamans) de se déplacer vers les services.
- Développer un fonds d'accessibilité aux loisirs.
- Mieux valoriser le rôle des organismes liés à la famille.
- Offrir plus d'activités pour les jeunes dans les quartiers sous-desservis.

- Renforcer la défense des droits dans les stratégies locales.

Prévention, santé mentale et cohésion sociale

La prévention et la santé mentale doivent être au cœur des actions, avec une attention particulière à la jeunesse et à la vie communautaire.

- Mettre davantage l'accent sur la prévention (ex. : sécurité à l'école à Chomedey).
- Impliquer les jeunes dans la réflexion et l'action.
- Poursuivre les efforts en santé mentale, notamment chez les jeunes.
- Suivre l'évolution de la cohésion sociale et du sentiment de sécurité dans le temps.
- S'appuyer sur les personnes qui connaissent bien leur quartier (ex. : esprit sentinelle).
- Passer d'une logique de solutions individuelles à une approche communautaire.
- Recentrer la PRDS sur des actions concrètes et visibles plutôt que sur la gouvernance.

Mobilité, accessibilité et mixité

Les enjeux de mobilité et d'accessibilité doivent être abordés de manière intégrée, en tenant compte des réalités sociodémographiques.

- Adapter les horaires de services aux profils des quartiers.
- Penser l'accessibilité (mobilité, mixité) dans les nouveaux quartiers.
- Briser les silos entre les secteurs scolaire, municipal et communautaire.
- Développer l'offre de transport collectif et adapté (ex. : ligne dédiée aux RPA).
- Améliorer le déneigement pour les personnes à mobilité réduite (ex. : projet Flocons).

Sécurité alimentaire, environnement et milieux naturels

La sécurité alimentaire et la justice environnementale doivent être renforcées, en lien avec les milieux de vie.

- Réduire l'insécurité alimentaire et soutenir les circuits courts.
- S'appuyer sur le futur Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN).
- Mettre à niveau les infrastructures dans les anciens parcs (ex. : sorties d'eau).
- Renforcer l'éducation populaire sur les risques climatiques.
- Favoriser une plus grande appropriation des milieux naturels.
- Créer et maintenir davantage d'espaces verts.

Soutien aux initiatives citoyennes et innovation sociale

Les citoyennes et citoyens doivent être reconnus comme des acteurs et actrices clés du changement, avec un soutien accru à leurs initiatives.

- Accorder plus de liberté pour l'animation citoyenne des espaces publics.
- Utiliser la notion des communs comme levier d'action.
- Encourager l'innovation sociale en sortant des cadres traditionnels.
- Documenter et archiver les initiatives existantes sans tomber dans une logique de « liste d'épicerie ».
- Utiliser le portrait du diagnostic culturel en cours pour mieux connaître les initiatives par territoire.
- Réfléchir à une éventuelle fusion des orientations 1 et 5, jugées très similaires.

4.2.6. Orientation 6 - S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS.

Renforcer la gouvernance, la vigie et la cohérence intersectorielle

Pour assurer une meilleure cohérence entre les politiques publiques et la PRDS, plusieurs propositions visent à structurer davantage la gouvernance et à renforcer les mécanismes de suivi.

- Maintenir et renforcer les espaces de dialogue à tous les niveaux et à toutes les échelles.
- Créer une cellule dédiée à la cohérence de l'orientation 6, qui jouerait un rôle de vigie sur l'arrimage des politiques publiques.
- Intégrer l'orientation 6 dans la gouvernance globale de la PRDS.
- Développer une vigie des politiques pour assurer leur cohérence et leur déploiement sur le territoire.
- S'assurer que les politiques municipales, provinciales et gouvernementales soient arrimées entre elles et avec la PRDS.
- Mieux faire le lien entre la PRDS et les politiques sociales existantes en favorisant une meilleure communication entre les personnes dirigeantes.
- Éviter que les consultations publiques ne deviennent de simples séances d'information : elles doivent permettre une réelle participation.
- Mettre à jour les règlements municipaux pour favoriser l'intégration des objectifs de la PRDS.
- Inclure le cadre de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans la PRDS et raviver l'approche locale.

Soutenir la mise en œuvre locale et renforcer les capacités des acteurs et actrices

Les personnes participantes ont souligné l'importance de mieux soutenir les acteurs et actrices de terrain, en leur donnant les moyens d'agir et en valorisant leur expertise.

- Développer des mécanismes pour déléguer la mise en œuvre aux organismes de terrain, qui connaissent les besoins de leurs milieux.
- Bien outiller les acteurs et actrices locaux et renforcer les concertations locales pour faire le lien entre le régional, le local et les citoyens et citoyennes.
- Allouer du temps dans les conseils municipaux pour expliquer les actions en cours.
- Valoriser les initiatives locales auprès des citoyens et citoyennes sans alourdir la charge administrative.
- S'assurer que les politiques tiennent compte des réalités territoriales (ex. : Laval en comparaison aux Îles-de-la-Madeleine).
- Sensibiliser les ministères aux réalités locales pour mieux adapter les orientations de financement.
- Intégrer davantage les élus et élues dans les démarches en les rapprochant du terrain et en les conscientisant aux enjeux locaux.

Mutualiser les ressources et simplifier les structures

La simplification des structures de concertation et la mutualisation des ressources sont apparues comme des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité collective.

- Prioriser la mutualisation des ressources et briser les silos entre les organismes.
- Créer un organisme indépendant et structurant, avec une vision globale pour coordonner les efforts et mutualiser les ressources.
- Réduire le nombre de comités, cellules et concertations : mieux arrimer les structures existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.
- Améliorer la communication entre les parties prenantes pour renforcer la cohérence des actions.
- Réduire la surcharge des réunions, qui empêche les organismes de se concentrer sur leur mission.
- S'inspirer des modèles de concertations locales pour renforcer l'efficacité collective.

Financement, développement philanthropique et partenariats

Le financement est perçu comme un enjeu transversal nécessitant des stratégies diversifiées et une mobilisation accrue des partenaires.

- Chercher davantage de fonds, notamment du secteur privé.
- Créer une cellule dédiée au développement philanthropique et cartographier les grandes entreprises de Laval pour solliciter leur soutien.
- Encourager l'utilisation des clauses sociales dans les contrats municipaux (ex. : réserver un pourcentage aux entreprises d'économie sociale).
- Maintenir les efforts de collaboration et de communication entre partenaires.

- Amener un consensus régional dans les appels à projets en développement social.

Agir concrètement sur les enjeux prioritaires

Enfin, les personnes participantes ont insisté sur la nécessité de passer à l'action, en ciblant des enjeux concrets et en expérimentant des solutions sur le terrain.

- Passer à l'action : il ne s'agit plus de dresser des portraits, mais de tester des projets pilotes, d'agir sur le terrain et de corriger le tir si nécessaire.
- Prioriser des enjeux concrets comme le logement abordable, la sécurité des déplacements (ex. : secteur Saint-François), la sécurité alimentaire des jeunes et des personnes âgées, l'itinérance et la santé mentale.
- Intégrer explicitement l'environnement comme objectif transversal dans la PRDS.
- S'assurer que les politiques publiques soutiennent la PRDS, et non l'inverse.

4.3. Conditions de succès et défis

Lors de cet exercice, les personnes participantes ont été invitées à réfléchir de manière transversale et non plus par orientation.

4.3.1. Conditions de succès

Vision stratégique et gouvernance du plan d'action

- Avoir un plan d'action plus concret avec des échéances à court, moyen et long terme.
- Privilégier une approche d'innovation publique : réfléchir collectivement avec les partenaires et la société civile à l'adaptation du cadre réglementaire.
- Évaluer en continu le plan d'action et responsabiliser les actions (ex. : cellules de travail à renforcer).
- Assurer l'arrimage et la cohérence entre le plan d'action de la PRDS et les autres plans d'action régionaux.
- Permettre l'évolution du plan dans le temps avec des ressources financières disponibles pour l'adapter.
- S'autoriser plus de souplesse avec des projets-pilotes favorisant l'essai-erreur.
- Fonctionner davantage par projet que par objectif, avec une gouvernance partagée.
- Diversifier les services pour répondre à la complexité des enjeux sociaux, en positionnant la PRDS comme une courroie de transmission entre les besoins du terrain et les leviers d'action.

Participation citoyenne et mobilisation

- Inclure les citoyennes et les citoyens dès le départ dans la création du plan d'action, pas seulement les consulter après coup.

- Trouver des angles intéressants pour vulgariser le plan (ex. : capsules vidéo, témoignages).
- Aller à la rencontre des gens, dans les lieux qu'ils fréquentent déjà (cafés-rencontres, déjeuners, événements).
- Adapter les horaires et les lieux de consultation pour favoriser la participation.
- Revaloriser la culture du bénévolat et la mixité sociale, avec des événements rassembleurs.
- Impliquer les citoyennes et les citoyens dans les cellules et comités, pas seulement les consulter.
- Maintenir la mobilisation et la motivation à agir ensemble malgré le roulement de personnel.
- Comprendre la clientèle avec un accompagnement personnalisé, pour mieux répondre aux réalités vécues et favoriser une participation significative.

Concertation, collaboration et mutualisation

- Consolider la collaboration entre la Ville, les organismes, les institutions et la population.
- Renforcer la concertation territoriale, notamment par quartier (les 14 quartiers comme meilleure échelle que les 6 secteurs).
- Créer une instance de mutualisation des ressources (humaines, financières, matérielles).
- Favoriser les échanges entre cellules et clarifier les modes de fonctionnement pour faciliter les collaborations.
- Reconnaître la contribution des partenaires et leur implication (ex. : soutien financier, reconnaissance symbolique).
- Mieux communiquer les apprentissages et retombées des actions.

Financement, flexibilité et soutien aux organismes

- Mettre fin à l'austérité budgétaire et maintenir le soutien philanthropique.
- Assurer une flexibilité dans les postes budgétaires, prévoir des fonds de prévoyance et permettre la réallocation des ressources.
- Reconnaître la capacité des organismes à démarrer des projets avant la confirmation officielle des subventions.
- Mieux clarifier les critères pour le dépôt de projets (ex. : inclusion).
- Soutenir la stabilité des professionnelles et les professionnels dans les organisations (ex. : mutualisation des ressources).
- Éviter la surcharge des partenaires et prévoir du temps pour la concertation et le partage d'information.
- Attention à ne pas créer de dépendance (ex. : banques alimentaires), mais accompagner vers l'autonomie.

Équité territoriale et accessibilité

- Corriger les inégalités d'accès aux services entre les quartiers, notamment en périphérie.
- Agir sur les indices de vulnérabilité en priorité (ex. : besoins de base).
- Travailler à échelle humaine, avec des services de proximité accessibles à pied.
- Éviter le dédoublement des services et mieux répartir les points de service sur le territoire.
- Lutter contre le sentiment de compétition entre organismes en s'assurant de leur bonne répartition sur le territoire. L'ouverture de nouveaux points de service peut aider.
- Agir en priorité sur les indices de vulnérabilité, en mettant l'accent sur les besoins de base (orientations 1 et 3).
- Créer plus de synergie avec ce qui se fait en périphérie de la PRDS, pour éviter les silos et renforcer la cohérence territoriale.

Approche inclusive, durable et structurante

- Intégrer des considérations environnementales et de transition écologique et sociale.
- Privilégier des actions pérennes à impact élevé plutôt que celles qui sont ponctuelles.
- Favoriser une approche holistique : réinsertion sociale, lutte à l'inflation, au capitalisme sauvage, etc.
- Travailler sur le « Pas dans ma cour » : créer des réflexes communautaires, des événements rassembleurs, et des communications invitantes par l'implantation de services de proximité en appui aux personnes itinérantes.
- Inclure les groupes marginalisés dans les décisions (ex. : personnes avec limitation, personnes migrantes, itinérantes). Prévoir des compensations monétaires pour permettre leur participation.
- Valoriser la parole collective et la cohabitation sociale (ex. : jeunes dans les parcs, campagnes de sensibilisation).
- Favoriser les pratiques sportives et l'implication des jeunes et des personnes marginalisées, notamment en valorisant leur présence dans les parcs et espaces publics.
- Encourager une cohabitation sociale harmonieuse, par le biais notamment de campagnes de sensibilisation comme « Tout doux dans mon quartier » adaptées à la cohabitation.

Connaissance du territoire et communication

- Disposer d'une cartographie à jour des acteurs et actrices, projets et services.
- Améliorer la communication entre bailleurs de fonds, partenaires, citoyennes et citoyens.
- Mieux faire connaître la PRDS : rayonnement, transparence, langage accessible.
- Simplifier le dialogue pour que tout le monde puisse comprendre et s'appropriier les enjeux.

4.3.2. Défis potentiels

Financement et ressources

- Manque de financement durable pour soutenir les initiatives locales et les processus de concertation.
- Contribution financière insuffisante pour permettre l'implication des parties prenantes.
- Rigidité budgétaire : difficulté à ajuster les dépenses en cours de route, manque de flexibilité dans l'utilisation des enveloppes.
- Manque de ressources humaines : équipes instables, incomplètes, surcharge de travail.
- Besoin de réorganisation macro des ressources humaines, financières et matérielles pour plus d'efficience (ex. : offrir des locaux aux concertations locales).
- Manque de soutien aux bénévoles et difficulté à maintenir leur implication.

Gouvernance et mise en œuvre

- Flou sur le leadership : qui va porter le plan d'action?
- Faire atterrir le plan d'action : passer de la planification à l'action concrète.
- Clarifier les modes de prise de décision dans les cellules et les comités.
- Trop de cellules diluent l'action : risque de dispersion, nécessité de regrouper certaines thématiques.
- Développer et soutenir les capacités de collaboration dans les différentes cellules, car des enjeux de collaboration ont été soulevés.
- Développer les capacités de collaboration dans les cellules malgré les enjeux relationnels.
- Préserver le lien malgré les tensions : avoir le courage des conversations difficiles.
- Besoin de formations en particulier par cellule pour renforcer les compétences collectives.

Concertation et collaboration

- Risque de « surconcentration » : trouver le bon équilibre et les bons espaces pour se concerter efficacement.
- Manque de lieux de travail commun entre acteurs et actrices d'un même secteur (organismes, services municipaux).
- Communication insuffisante entre les organismes : absence de vision globale, difficulté à partager l'information.
- Manque de vision partagée : trop d'acteurs et actrices, pas assez de coordination.

Participation citoyenne

- Participation limitée en raison de la surcharge du quotidien (citoyennes, citoyens et organisations).

- Conciliation travail-famille, précarité, isolement : l'implication est difficile pour les personnes en situation de vulnérabilité.
- Manque de reconnaissance des différences locales : difficulté à adapter les interventions aux réalités spécifiques des quartiers.
- Besoin de soutien financier pour permettre la participation des citoyennes et citoyens et des groupes moins outillés.

Territoire et cohésion sociale

- Inégalités territoriales persistantes : difficulté à atteindre une réelle équité entre quartiers.
- Coupures dans les services de proximité (ex. : police communautaire), alors que certains secteurs en auraient besoin.
- Climat social fragile : peur de l'autre, diversité culturelle mal comprise dans certains quartiers.
- Cohabitation sociale à renforcer, notamment dans les espaces publics.

Approche et valeurs

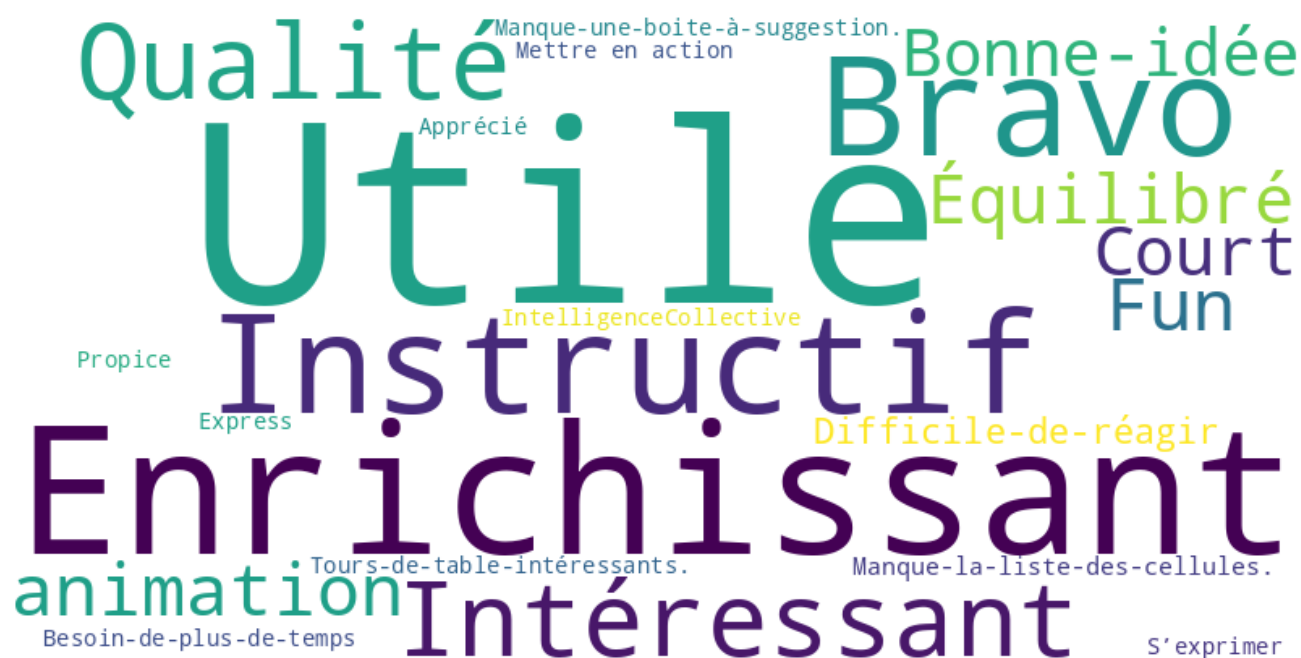
- Intégrer la transition écologique tout en protégeant les populations vulnérables.
- Rester à échelle humaine dans les projets d'aménagement (éviter les grands développements impersonnels).
- Éviter la duplication des services : mieux répartir les ressources sur le territoire.
- S'inspirer davantage de la recherche : éviter de baser les décisions uniquement sur des perceptions.
- Partager les connaissances de base (ex. : volet recherche du CISSS de Laval) pour renforcer les fondations communes.

5. Impressions générales sur l'atelier

Pour clôturer l'atelier contributif et dans une approche d'amélioration continue du volet participatif de la mise en œuvre de la Politique régionale de développement sociale (PRDS), les animateurs et les animatrices aux tables ont demandé aux personnes participantes de partager en quelques mots leurs impressions sur l'atelier.

Ces retours sont très utiles pour les équipes qui travaillent à la mise en œuvre de la PRDS et qui souhaitent tirer des apprentissages des temps participatifs organisés avec le milieu.

Impressions générales des personnes participantes



Pour en savoir davantage



repensonslaval.ca



consultations@laval.ca



311 | 450 978-8000 | laval.ca